



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE DE VINCENNES - LOT N°3 : CHARPENTE / COUVERTURE PASSE AVEC LA SOCIETE PLACIER SAS

**DÉCISION N° DM-22-112
EN DATE DU 28 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-21-234 du 22/06/2021 de signer le marché de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville – lot n°3 : Charpente / Couverture, avec un montant initial du marché de 48 934,32 € HT, soit 58 721,18 € TTC (notifié le 02/07/2021) ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 16 février 2022 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet de modifier la balance financière de l'entreprise en intégrant l'OS n°2, correspondant aux travaux en plus-values consécutifs à des aléas de chantier ;

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif n°1 au marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville de Vincennes – lot n°3 : Charpente / Couverture avec la société PLACIER SAS, domiciliée 14 Zone Industrielle – BP 13 - 45270 BELLEGARDE.

Le montant de l'acte modificatif n°1 s'élève à 32 005,00 € HT (38 406,00 € TTC).

Compte-tenu du montant de l'acte modificatif n°1, le nouveau montant du marché est porté à 80 939,32 € HT, soit 97 127,18 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat.,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220328-lmc1H9402H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/03/2022
Date de Publication : 28/03/2022